



Conseil d'établissement

Année scolaire 2022-2023

Réunion tenue le mardi 28 mars 2023 à 19h00 en virtuel

Séance ordinaire

PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ

Réunion tenue le mardi 28 mars 2023, en virtuel, sous la présidence de madame Séverine Tacquenièrre, à laquelle nous avons quorum. Il est à noter que madame Line Labatt agit à titre de secrétaire.

Sont présents :

Bédard, Jean-François, représentant des enseignants
Bourassa, Julie, représentante des parents
Desgagné, Sophie, représentante des professionnels non enseignants
Goupil, Jean-François, directeur
Hébert, Guillaume, représentant des parents et vice-président
Labatt, Line, secrétaire
Lachance, Isabelle, représentante des parents
Laurin-Lapointe, Ève-Marie, représentante du personnel enseignant
Marcotte, Agathe, représentante du personnel de soutien
Martin, Julie, représentante des parents
Parent, Nancy, représentante du personnel enseignant
Poitras, Caroline, représentante du personnel enseignant
Tacquenièrre, Séverine, représentante des parents et présidente
Tremblay, Yves, représentant des parents et trésorier

Sont absents :

Bérubé, Jérémy, représentant des élèves
Giguère Adèle, représentante des élèves
Kaffel, Hedi, représentant des parents,
Langlois, Guy, représentant du personnel enseignant
Millet, Philippe, représentant de la communauté
Picard, Guillaume, représentant des parents
Castillo, Magaly, représentante des parents

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Désignation d'un(e) secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 21 février 2023
5. Suivis au procès-verbal de la réunion du 21 février 2023
6. Intervention du public

Point pour approbation ou adoption

7. **Voyage Grèce**
8. **Voyage France**
9. **Sortie Cabane à sucre**
10. **Sortie Vallée bras du Nord**

11. Mots des représentants :

- a) des élèves;
- b) des parents;
- c) du personnel;
- d) de la communauté;
- e) de la Fondation;
- f) de la direction;
- g) de la présidente / du président.

12. Autres sujets :

- a)
- b)
- c)
- d)

13. Levée de l'assemblée

Séverine Tacquenièrre,
Présidente

Jean-Francois Goupil,
Directeur

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La rencontre débute à 19h00.

2. DÉSIGNATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Line Labatt agit à titre de secrétaire.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-François Bédard, appuyé par madame Nancy Parent que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-029

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONRE DU 21 FÉVRIER 2023

Madame Caroline Poitras, appuyée par madame Ève-Marie Laurin-Lapointe propose que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-030

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 21 FÉVRIER 2023

Au point 7, Retour sur la consultation des élèves.

Monsieur Jean-François Goupil a parlé à l'architecte en lien avec la future phase des travaux demandés par les élèves. Un suivi sera fait auprès des élèves concernant leurs demandes.

Au point 8 : Informations diverses de la P.A.L. (travaux)

Monsieur Jean-François nous transmet les informations suivantes :

- Dans la zone administrative, les travaux débiteront à partir du 15 mai.
- Considérant qu'il fera chaud dans certaines classes du 3^e étage, la direction regarde pour l'installation d'unités murales. Ces unités seraient installées dans les locaux touchés au 3^e étage. Monsieur Hébert se questionne sur le bruit que fait ce genre d'unité. Monsieur Goupil l'informe qu'à l'école secondaire de Rochebelle, certaines classes en sont munies et le bruit n'est pas dérangeant.
- Concernant les blocs sanitaires des garçons, ils ne seront plus disponibles à compter du 15 mai. Des blocs temporaires seront installés à l'extérieur et lorsque viendra le moment de travailler dans les blocs sanitaires des filles, les filles iront dans les blocs sanitaires des garçons et les garçons continueront d'aller à l'extérieur.

Au point 10 : Plan de lutte contre l'intimidation

Le projet COMPASS débutera le 11 avril. Un courriel a été envoyé aux parents pour obtenir leur autorisation pour la participation de leur enfant.

Au point 11 : Journée « Porte ton soleil »

Monsieur Jean-François Goupil nous informe que l'activité s'est bien déroulée. Cependant, il est dans l'incapacité de nous donner le montant amassé car la personne responsable est absente.

Au point 13 : Sortie CF Montréal

Les parents concernés ont reçu le formulaire. Les bénévoles ont été invités tel que suggéré par les membres du Conseil d'Établissement. La date de l'activité reste à déterminer.

Au point 14 : Grille-matières

- Quelques changements seront apportés au document présenté lors de la rencontre du 21 février.
- L'option Citoyens du monde (histoire et actualité) sera offerte.
- Pour les élèves du PEI, il est impossible d'avoir accès à toutes les options car l'option physique est obligatoire. Ils peuvent avoir une option parmi les 2 options les plus populaires.

6. INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention n'a été faite.

7. VOYAGE EN GRÈCE ET EN FRANCE

Avant de discuter des voyages, monsieur Goupil tient à mentionner que la politique des voyages sera refaite pour l'an prochain. Il désire que tous les voyages soient présentés aux membres du Conseil d'établissement avant la mise en marche définitive de l'organisation et il préparera un plan triennal afin de bien préparer les élèves.

Les démarches pour le voyage en Grèce ainsi qu'en France ont été entreprises. Les parents doivent s'attendre à un coût plus élevé que celui présenté au début. Chaque voyage devrait coûter environ 3 600,00\$ chacun.

Monsieur Yves Tremblay demande quelques éclaircissements sur le but de ces voyages. Monsieur Goupil mentionne qu'il faut regarder plutôt le côté enrichissement : faire vivre une expérience de groupe à son enfant, avoir un aperçu de la politique d'autres pays, découvrir d'autres cultures, permettre aux élèves de développer leur personnalité sur un plan différent, etc.

Madame Nancy Parent se questionne sur l'impact des voyages versus la session d'examens de juin prochain. Monsieur Goupil mentionne que les voyages sont faits en dehors des semaines interdites.

Monsieur Hébert demande si tous les frais sont assurés par les parents et si les élèves peuvent faire plus d'un voyage dans la même année. Concernant le financement, monsieur Goupil répond que oui mais qu'il y a également la campagne de financement Air-Pal pour aider les parents à assumer les frais.

Oui les élèves peuvent faire plus d'un voyage, mais avant d'autoriser un élève à participer au voyage, son dossier académique est vérifié. Il mentionne que le voyage en Grèce n'est pas accessible aux élèves du PEI car ils ont des examens électroniques à faire à cette période.

L'ensemble des membres s'entendent pour dire qu'il est bien de conserver les voyages.

Avant de terminer ce point, monsieur Goupil informe les membres que la direction devra trouver un nouveau mode de financement. Loto-Québec n'est pas d'accord, car Air-Pal n'est pas une campagne de financement caritative. Monsieur Goupil reviendra sur ce point l'an prochain.

Monsieur Jean-François Bédard, appuyé par madame Julie Martin propose que le voyage en Grèce soit adopté.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-031

Madame Caroline Poitras, appuyée par madame Isabelle Lachance propose que le voyage en France soit adopté.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-032

8. VOYAGE EN FRANCE

Voir le point 7.

9. SORTIE CABANE À SUCRE

La sortie a déjà eu lieu, elle avait été approuvée par madame Séverine Tacquenièrre.

Ce fut une très belle activité, tout s'est bien déroulé. Cette activité est offerte uniquement aux finissants.

10. SORTIE VALLÉE BRAS DU NORD

Monsieur Jean-François Goupil nous mentionne que les enseignants ont été consultés pour une sortie offerte aux élèves de PEI, 5^e secondaire. C'est une randonnée à la Vallée du bras du nord.

L'activité est organisée par monsieur Nicolas Légaré, enseignant d'anglais. L'activité se déroulera en anglais.

Madame Julie Martin, appuyée par madame Isabelle Lachance propose que l'activité soit adoptée.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-033

11. MOTS DES REPRÉSENTANTS

- a) **Des élèves** : Rien à signaler.
- b) **Des parents** : Rien à signaler.
- c) **Du personnel** : Madame Laurin-Lapointe souligne que les propriétaires de la cabane à sucre étaient très fiers du comportement respectueux de nos élèves.
- d) **De la communauté** : Rien à signaler.
- e) **De la Fondation** : Rien à signaler.
- f) **De la direction** : Monsieur Jean-François Goupil mentionne que nos élèves ont été très disciplinés lors de la sortie au théâtre.
- g) **De la présidente** : Rien à signaler

12. AUTRES SUJETS

Aucun sujet a été ajouté à l'ordre du jour

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Tacquenièrre et monsieur Goupil remercient les membres pour leur compréhension et leur participation.

Il est proposé par monsieur Jean-François Bédard et madame Caroline Poitras que l'assemblée soit levée. Il est 21h00.

Adopté à l'unanimité
C.É. 030-22-23-034

La date du prochain CE sera le 25 avril 2023

Séverine Tacquenièrre
Présidente

Jean-François Goupil
Directeur